

revue musicale oicrm

Le site de la Revue musicale de l'Observatoire interdisciplinaire de création et recherche en musique

APPEL À CONTRIBUTIONS LIBRES ARTICLES, NOTES DE TERRAIN, COMMUNICATIONS, COMPTES RENDUS

DATES DE TOMBÉE

- Articles : **31 mai 2024** (pour une publication en novembre 2024)
- Articles : **1^{er} décembre 2024** (pour une publication en mai 2025)
- Toutes catégories : en tout temps, mais sans garantie de publication immédiate

La revue accueillera des propositions (en français ou en anglais) pour les différentes sections décrites ci-après :

ARTICLES

Les articles publiés par la *Revue musicale OICRM* sont des textes inédits qui présentent des recherches scientifiques ou des projets de recherche-crédation dans les champs relatifs au domaine musical. Les articles peuvent prendre la forme d'une problématique articulée selon un cadre méthodologique précis, être le fruit d'une recherche à caractère empirique ou encore, consister en un rapport de recherche mené sur un sujet ou une problématique spécifique. Les articles sont soumis à un processus d'évaluation par les pairs.

La revue accepte les articles cosignés ou signés par plusieurs auteur·rice·s.

La longueur des textes est laissée à la discrétion des auteur·rice·s. Il est toutefois recommandé de ne pas dépasser 50 000 caractères (espaces, notes et bibliographie compris).

NOTES DE TERRAIN

Les notes de terrain constituent des textes inédits qui témoignent d'une expérience ou du cadre empirique d'une pratique en relation avec un enjeu de l'actualité musicale : une expérience d'interprète, un dispositif d'enquête ou encore une œuvre ou une installation expérimentale. Les auteur·rice·s initient une piste de réflexion à partir de cette expérience.

Cette rubrique accueille aussi des textes permettant aux auteur·rice·s de s'exprimer sur l'actualité liée à la recherche en sciences humaines, à la recherche-crédation et à la vie culturelle, principalement au Québec, mais sans exclure les autres pays francophones. Elle peut également tenir lieu de réponse en réaction à un article publié dans un numéro précédent.

Les notes de terrain ne sont pas soumises à un processus d'évaluation par les pairs et relèvent de l'équipe éditoriale de la revue ou de l'équipe responsable du numéro thématique.

La longueur des textes est laissée à la discrétion des auteur·rice·s. Il est toutefois recommandé de ne pas dépasser 20 000 caractères (espaces, notes et bibliographie compris).

COMMUNICATIONS

La rubrique « Communications » accueille des conférences publiables dans l'optique de conserver une trace tangible de cette manifestation plus éphémère, mais néanmoins essentielle de la recherche et de la recherche-crédation. Les conférences n'ont pas à être retravaillées pour devenir un article et peuvent ainsi conserver leur caractère oral, voire audiovisuel. Dans le cas où l'auteur·rice voudrait plutôt soumettre une version de sa présentation retravaillée sous forme d'article, voir alors la rubrique éponyme.

Les conférences ne sont pas soumises à un processus d'évaluation par les pairs et relèvent de l'équipe éditoriale de la revue ou de l'équipe responsable du numéro thématique. Une fois publiées, elles ne pourront être retirées de la revue (dans le cas où elles feraient l'objet d'une publication future sous un autre format).

Sous forme écrite, la longueur des textes est laissée à la discrétion des auteur·rice·s. Il est toutefois recommandé de ne pas dépasser 20 000 caractères (espaces, notes et bibliographie compris).

Sous forme audiovisuelle, l'enregistrement d'une conférence sera de haute qualité, de préférence en format MP4 ou WebM dont la taille est inférieure ou égale à 500 Mo.

COMPTE RENDUS

En tout temps, la revue accepte des comptes rendus d'ouvrages ou d'autres documents et événements (disques, DVDs, concerts, colloques, journées d'étude, etc.) qui s'inscrivent dans le domaine des études reliées à la musique, qu'elle soit savante ou populaire, ou qui portent sur l'actualité musicale.

La longueur des textes est laissée à la discrétion des auteur·rice·s, mais il est recommandé de ne pas dépasser 20 000 caractères (espaces, notes et bibliographie compris).

Les comptes rendus sont inclus dans la section « Notes de terrain ».

Veuillez vous référer au [site web de la revue](#) pour connaître les comptes rendus déjà publiés.

Avis aux étudiant·e·s et professeur·e·s

La *Revue musicale OICRM* est soucieuse de contribuer au rayonnement des recherches menées par les étudiant·e·s. C'est pourquoi elle encourage ces dernier·ère·s à soumettre leurs travaux à la publication, qu'ils prennent la forme d'un article, d'une note de terrain, d'une communication ou d'un compte rendu.

La revue encourage également les professeur·e·s à soumettre des travaux de qualité réalisés dans le cadre de leurs séminaires.

CONTENU VISUEL ET MULTIMÉDIA

Tous les textes soumis doivent, autant que faire se peut, présenter du contenu visuel et multimédia (extraits audio et vidéo, images, graphiques, liens vers du contenu web) sur lequel leur démonstration ou proposition s'appuie. En fonction du sujet abordé, la présence de ce contenu pourrait constituer un critère essentiel de l'évaluation.

SOUSSION ET RECOMMANDATIONS AUX AUTEUR·RICE·S

Les auteur·rice·s sont invité·e·s à respecter le protocole de rédaction de la revue, disponible à l'adresse suivante : <http://revuemusicaleoicrm.org/notes-aux-auteurs>.

Les propositions doivent être envoyées à [revuemusicale\[a\]oicrm.org](mailto:revuemusicale[a]oicrm.org).